



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

8 avril 2014

### **Contestation de la prescription d'impôts d'un collaborateur de l'Etat par la commune de Leytron : rencontres entre délégations du Conseil d'Etat et de la Municipalité de Leytron**

**(IVS).- Des délégations du Conseil d'Etat et de la Municipalité de Leytron se sont rencontrées à deux reprises. Au terme d'un dialogue approfondi et d'avancées concrètes, les parties ont convenu à ce stade d'une communication commune. Ultérieurement, les deux parties prendront position, après traitement par le Grand Conseil du rapport de la Commission de gestion (COGEST), respectivement de la Commission de justice (COJU).**

Les deux délégations se sont rencontrées le 5 février et le 20 mars 2014. Les discussions ont permis d'éclaircir la plupart des questions déposées sur la table. Les points en suspens seront traités par les deux instances et dans la poursuite du dialogue approfondi instauré, après que le Grand Conseil se soit prononcé sur les rapports de la COGEST, respectivement de la COJU.

La Municipalité de Leytron a été entendue par la COGEST et la COJU le 11 février 2014. Dite Municipalité a également tenu un entretien approfondi avec la direction du Service cantonal des contributions le 20 février 2014.

Le Conseil d'Etat n'a jamais évoqué un prétendu complot de la Municipalité de Leytron ou de qui que ce soit d'autre, en vue de déstabiliser l'autorité cantonale.

Les propos tenus à l'égard du président de la Municipalité de Leytron sur un blog privé par un chargé de communication externe et à temps partiel d'un conseiller d'Etat n'engagent que dite personne et ne peuvent être attribués au Gouvernement.

Les deux parties entendent poursuivre le dialogue dans le respect mutuel des compétences des diverses institutions.

#### **Personnes de contact**

**Etat du Valais : Maurice Tornay – président du Gouvernement - 027 606 50 05**  
**Municipalité de Leytron : Patrice Martinet, président - 027 305 10 00**

